



## FORMATION CONTINUE 2024

### **PRESENTIEL DEONTOLOGIE**

**REGARDS CROISES SUR LE SECRET DES CORRESPONDANCES  
ACTUALITE JURISPRUDENTIELLE DE LA DEONTOLOGIE**

**Lundi 9 décembre  
De 17h00 à 19h00**

**En présentiel  
Ordre des avocats  
13 rue des Fleurs  
Toulouse**

**Nathalie DUPONT**  
Ancien Bâtonnier  
Avocat au barreau de Toulouse

**Eric BOYADJIAN**  
Ancien Vice-Bâtonnier  
Avocat au barreau de Toulouse

**60€ la séance  
gratuit / - 2 ans**

**Objectifs :** A l'issue de la formation, les avocats-apprenants auront fait le point sur le secret des correspondances et seront en capacité de connaître l'actualité jurisprudentielle de la déontologie.

**Pré requis :** Être avocat.

**Programme :**

**I - Le principe de confidentialité**

Obligation entre avocats  
Opposable aux tiers et aux clients  
Conséquences de la divulgation

**II - Exceptions au principe de confidentialité**

Echange portant la mention "Officiel"

**III - Confidentialité des correspondances entre l'avocat et les autorités ordinaires**

**IV - Avocats étrangers**

**Moyens pédagogiques :**

Conférence avec échanges interactifs.  
Remise d'un support pédagogique lors de la séance.

**Modalités d'évaluation de la formation :**

Quizz d'atteinte des objectifs adressé à l'issue de la formation.  
Enquête de satisfaction de la formation.

**Niveau de la formation :** 1 (Acquisition des fondamentaux).

**Présence des apprenants :**

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EFA, anciennement EDASOP ([edasop.fr](http://edasop.fr) ou [efa-toulouse.fr](http://efa-toulouse.fr)) leur attestation de présence.

Formation via zoom. Le lien est adressé par l'EFA aux participants par mail au plus tard la veille de la formation. Si vous n'avez pas reçu le mail avant la formation, vérifiez dans vos spam et s'il n'y est pas,appelez l'EFA (05 61 53 06 99).

Les avocats-apprenants peuvent contacter l'EFA (05 61 53 06 99) à l'occasion de la formation en visioconférence afin d'être assistés pour la rejoindre ou en cas d'une quelconque difficulté rencontrée.

Cette formation faisant partie de la convention de financement 2024 signée entre le FIF PL et l'EFA, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.

**Inscriptions** possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

**Accès aux personnes en situation de handicap :**

*Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.*

**Référente handicap :** Mme Stéphanie de BALORRE

[s.debalorre@efa-toulouse.fr](mailto:s.debalorre@efa-toulouse.fr)  
05 61 53 58 52